

Lettre aux élus

N° 20 - DECEMBRE 2009



Jean-Michel GREEN
Délégué titulaire de
la commune de Vouilly

Mots d'élus...

Natura 2000, voilà un terme qui aura fait couler beaucoup d'encre. Depuis 1999 et l'élaboration du premier document d'objectifs expérimental dans les Landes de Lessay, les choses se sont concrétisées grâce à de vrais projets partagés par les acteurs du territoire. Les aides destinées aux agriculteurs dans le cadre des mesures Agro-Environnementales et des contrats Natura 2000 soutiennent aujourd'hui des pratiques favorables à la biodiversité : retards de fauche en faveur de la nidification des oiseaux ou entretien des limes. Les contrats Natura 2000 permettent à nouveau d'entretenir des secteurs délaissés, car trop difficiles à exploiter, comme la Réserve Naturelle de la Sangsurière ou la lande communale de Muneville-Bingard. Les documents d'objectifs des Landes de Lessay et des Marais du Cotentin et du Bessin, renouvelés cette année, poursuivent le travail engagé. La charte Natura 2000 permettra bientôt aux propriétaires volontaires, qui s'engagent à la respecter, de bénéficier de l'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB). Nous vous tiendrons informés de la mise en oeuvre de ce dispositif qui allègera la fiscalité de nos zones humides.

Jean-Michel GREEN
Membre du Bureau du Parc
Président comité biodiversité

Besoin d'aide ? Deux volets ouverts sur la culture

Le Comité culturel a réfléchi à l'évolution de la politique culturelle du Parc. Basé sur le bilan des actions réalisées au cours de la période 2003-2009, l'objectif est de rester réactif vis-à-vis des sollicitations, d'accompagner les projets fédérateurs et de devenir force de proposition. Les conclusions de ce travail ont été validées par le Comité syndical en septembre dernier.

Chaque projet présenté devra répondre à des critères obligatoires :

- être au bénéfice du territoire
- être compatible avec la charte du Parc
- valoriser le patrimoine et/ou la culture et/ou l'identité du territoire.

D'autres critères permettront d'apprécier le projet au regard :

- de la connaissance du territoire
- du développement durable
- de l'aspect social
- de ses atouts en faveur de la cohésion et de la dynamisation du territoire
- de sa nature fédératrice



Retrouvez le Festival de Théâtre des marais sur :
www.5050.tv/culture/les-marais-montent-sur-scene

Pour en savoir + : Parc des Marais
epatte@parc-cotentin-bessin.fr

Dépôt légal à parution : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1900 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Rolande BRÉCY

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Crédit photo : © PnrMCB

Imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales

Imprimerie artistique LECAUX à Tourlaville

La nouvelle politique culturelle du Parc s'articule en 2 volets :

Aides consacrées aux études liées aux équipements culturels

- 25 % du coût plafonné à 3050 €
- Instruction par le Comité culturel et validation par le bureau.

Aides consacrées aux porteurs de projets culturels

de manière ponctuelle

- 20 % du coût plafonné à 1000 €
- Instruction par le Comité culturel et validation par le bureau.

de manière contractuelle pour une période de 3 ans stipulant l'aide du Parc sur le plan financier, sur le plan matériel et sur le plan de l'appui technique

- Projet ayant déjà bénéficié de l'aide ponctuelle
- Projet fédérateur
- Contenu et modalités proposés par le Comité culturel et validation en bureau

sous forme d'appel à projets en lien avec la thématique de communication du Parc

- Périodicité : 1 an sur 2
- Budget et nombre de lauréat possible proposés par le comité culturel
- Sélection par un jury : Comité culture et validation en bureau.

www.parc-cotentin-bessin.fr

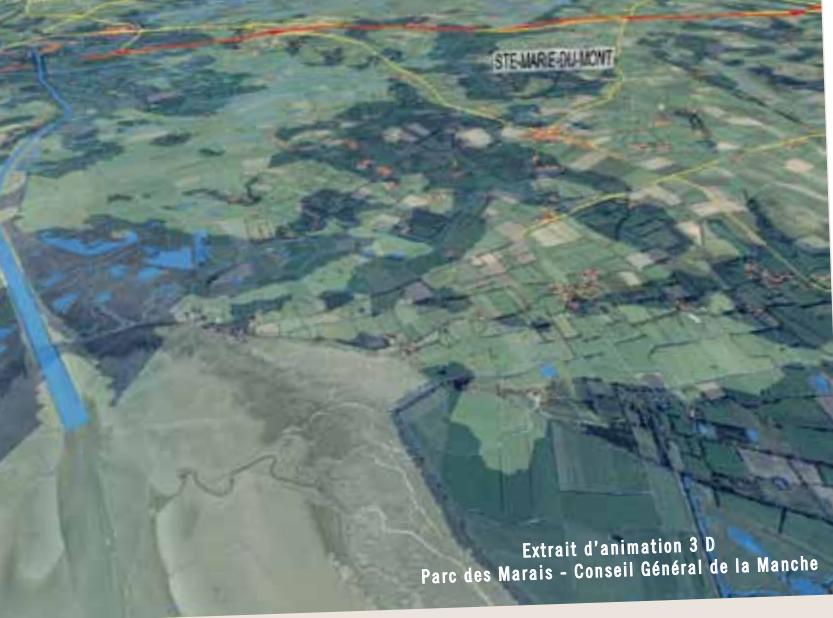


IMPRIM'VERT®

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin



D'autres l'ont fait !

De petits gestes pour les chauves-souris

Aménagements de combles, isolation, rejointoiements, lutte contre les pigeons... Les combles de nos édifices deviennent de plus en plus inaccessibles aux chauves-souris. Pourtant elles sont de précieux auxiliaires : on estime à **300 moustiques par nuit** la consommation d'une pipistrelle commune, l'une de nos plus petites espèces. La cohabitation avec ces animaux est le plus souvent possible grâce à des aménagements légers. Il y a quelques années, la commune des Moutiers-Hubert, dans le Pays d'Auge, a procédé à l'isolation des combles de la mairie, privant ainsi une colonie de grands murins de son site de reproduction. Sensibilisée par le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels (CFEN), la nouvelle équipe municipale a accepté de réaliser une ouverture dans une porte permettant à nouveau l'accès des chauves-souris aux combles. Cette ouverture a été dimensionnée de manière à éviter l'intrusion d'autres hôtes comme les pigeons. A Burcy (près de Vire), une bâche a été posée sur le plancher des combles de l'église par le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Le plancher est ainsi protégé et l'on dispose gratuitement d'un engrais biologique pour les plantations.

Le Parc prépare l'édition d'une brochure de conseils pratiques pour inciter à l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments.



colonie de grands murins

Que fait le Parc ?

ESSAYEZ-VOUS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Depuis quelques années, nous assistons à un essor des nouvelles technologies de l'information géographique et de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Afin de fédérer les acteurs de son territoire, le Parc et le Conseil Général de la Manche, la DDE et Manche Numérique, ont organisé en septembre dernier, une journée de sensibilisation et de découverte sur ce sujet. Elle a réuni dix structures différentes : communes, communautés de communes, pays, gestionnaire de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

Le programme a permis de présenter l'ensemble des outils, leurs concepts, leurs fonctionnalités et leur mise en application au travers d'un exemple concret réalisé pour l'occasion sur la commune de Saint-Marie-du-Mont et illustré avec des ateliers de découverte ludiques.

- **Qu'est-ce qu'un Système d'Information Géographique (SIG) ?** Des cartographies informatisées liées à des bases de données (exemple de la Base Bocage pour le suivi des Plans de Gestion du Bocage)
- **Les référentiels géographiques** : du papier au numérique, de l'IGN aux données cadastrales, usages, droits et devoirs (orthophotographie, cadastre, DGI)
- **SIG et documents d'urbanisme** : élaboration d'un cahier des charges régional de numérisation des PLU et des cartes communales
- **les nouveaux usages** : de l'acquisition à la valorisation (géolocalisation, GPS, Web)

En conclusion de cette journée, s'est ouverte une discussion sur la poursuite de cette initiative (formations plus complètes sur les logiciels libres ?), sur son extension à d'autres acteurs du territoire et sur une mise en commun de savoir-faire !

Pour en savoir + : Parc des Marais
Laurent ALBORINO - 02 33 71 61 90

Pour en savoir + : Parc des Marais
Nicolas FILLLOL - nfillol@parc-cotentin-bessin.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des Bureaux
du 19 octobre et 16 novembre 2009

- **Fonds de sauvegarde terre-chaume** : 9 restaurations de façade ou pignons

Graignes-Mesnil Angot (2 dossiers)	coût 22 114,22 €	aide 4 200 €
Marchésieux	coût 2 890,70 €	aide 578 €
Périers	coût 6 595,04 €	aide 1 339 €
Rémilly-sur-Lozon	coût 9 189,99 €	aide 1 838 €
Saint Aubin-du-Perron	coût 111 831,49 €	aide 4 000 €
Tribehou (3 dossiers)	coût 24 502,34 €	aide 4 966 €

- **Plan de gestion du bocage** : 1 exploitation soutenue pour la replantation de haies
Saint-Côme-du-Mont - 770 m coût 10 010 € aide 5 005 €

- **Mouvements de personnel**
Arrivée en octobre de Cécile BINET, Conservateur de la réserve naturelle nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Arrivée en novembre de Célia BRESSON, Technicien espace rural (contrat 1 an) suite au départ de Manuel CHRETIENNE.

Arrivée de Thibault GOGUET, Chargé de mission «entreprises touristiques et performance environnementale» (contrat 3 mois)

Janvier 2010, Jonathan THIERY-COLLET prendra les fonctions de Chargé de mission SAGE-Côte Est suite au départ de Frank QUENAULT.